

# COMMUNE DE LA VERRERIE

## Assemblée communale du 17 décembre 2024 Message concernant un crédit d'engagement au budget d'investissement

\* \* \*

### Remplacement d'un bus scolaire

#### Description

Depuis plusieurs années, le bus rouge conduit par Claudine présente des signes de vieillissement, notamment concernant l'ouverture automatique des portes. En effet, il est très courant que la conductrice doive descendre du bus pour activer la porte de façon manuelle. Il y a quelques mois, nous avons demandé à la carrosserie Warpel à Guin de faire un état des lieux des structures intérieures du bus. Leur constat est qu'il faut activer le remplacement du bus, pour cause d'obsolescence de certains sièges et rail de fixation.

Nous avons constaté depuis quelques années une augmentation des coûts d'entretien de ce bus, raison pour laquelle nous vous demandons aujourd'hui un crédit d'investissement pour le remplacer.

#### Solution alternative

Nous avons, en parallèle, demandé les tarifs à divers acteurs du transport scolaire (Car Postal, TPF, Taxi Romontois, Chardonnens) pour effectuer le transport quasi identique à celui du bus rouge, à savoir une navette aller-retour entre l'école du Crêt et celle de Semsales. Le coût annuel est similaire voire plus élevé que celui de ce bus soumis au vote.

De plus, le fait d'avoir ses propres bus et chauffeurs donnent une grande souplesse pour les courses d'école, la piscine, les visites culturelles et bien d'autres.

#### Coût

Selon l'offre de AHG Cars SA, le coût d'un bus de type Ford Transit combi 350 L3, y compris les aménagements spécifiques, s'élève à fr. 80'200.-, TVA comprise. Afin de tenir compte des divers et imprévus, le conseil sollicite un crédit d'investissement d'un montant arrondi à fr. 85'000.-

#### Financement et prise en charge par le Cercle scolaire

S'agissant du partage des coûts avec la commune de Semsales, différentes variantes ont été étudiées, notamment un achat en commun. Pour des raisons de simplification administrative et comptable, il est proposé que la commune de La Verrerie se charge seule de l'investissement, et qu'elle facture chaque année au Cercle scolaire l'amortissement et les charges financières y relatives.

L'investissement sera financé par l'emprunt. Les charges financières annuelles induites par le projet s'élèveront à fr. 8500.- pour l'amortissement (au taux de 10%) et fr. 1445.- pour les charges d'intérêt (au taux estimé à 1,70%), soit une charge annuelle totale de fr. 9945.-. Une imputation interne permettra de mettre ce montant à charge du compte du Cercle scolaire.

Progens, le 18 novembre 2024